

La série andar(e) - anar - aller

Autor(en): **Lanly, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **23 (1959)**

Heft 89-90

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA SÉRIE *ANDAR(E)* - *ANAR* - *ALLER*

Les phénomènes de génération spontanée sont rares en syntaxe comme ailleurs.

(ERNOUT et THOMAS, *Syntaxe Latine*, Préface).

L'explication de l'origine ou des origines du verbe qui se présente à l'infinitif sous l'apparence de l'italien *andare*, du castillan *andar*, du provençal et du valencien *anar*, du français *aller* (a. fr. *aler*) est l'une des plus controversées qui soient. Malgré la ressemblance de ces formes il n'est même pas admis que ce soit le même verbe.

Dans ce dernier quart de siècle des solutions ont été proposées notamment par A. Dauzat ¹, M. Pierre Fouché ², Miss D. Patton ³, M. Warren F. Manning ⁴ et C. C. Rice ⁵ : elles ne paraissent pas décisives ⁶. En 1939 Miss Patton concluait sa contribution par le rappel de cette phrase de Scheler :

« L'origine de ce mot (aller)... a beaucoup torturé les étymologistes et, malgré tous les efforts, elle échappe encore à la certitude. »

S'il refuse de considérer le scepticisme comme « salutaire », le linguiste s'intéressant au français et aux langues romanes continue, d'une manière latente, à se poser ce problème, à moins qu'il n'ait été con-

1. *Études de dialectologie romane dédiées à Ch. Grandgagnage* (Liège, 1932) ; *Études de Linguistique française* (2^e édit., d'Artrey, 1946).

2. *Mélanges offerts à Edmond Huguet* (1936).

3. *Mélanges offerts à Mrs. K. Pope* (1939).

4. *Revue Language* (1937), p. 186-193 : A proposed etymology : *aller* < **ad-iterare*.

5. Carlton Cosmo Rice : *Romance Etymologies* (University of North Carolina, 1946).

6. M. G. Guillaume (*Français Mod.*, 1941) n'étudie en effet que la répartition des trois radicaux d'« aller ».

L'indication d'autres articles ou notes récemment parus est donnée par la *Revue de Linguistique Romane*, tome XXI, p. 148 (chronique bibliographique de MM. Raphaël Levy et Lawrence Poston Jr.). Nous les avons consultés.

vaincu par les publications citées plus haut : ce n'est pas encore notre cas.

Quel que soit le respect que nous avons pour nos maîtres, nous ne pouvons pas accepter, en effet, l'orientation donnée à l'étymologie de *andar*(e) -*anar* -*aller* par A. Dauzat et M. P. Fouché, et cela pour des raisons fondées sur l'observation de la transmission (ou de l'adoption) des langues. On ne doit pas aller chercher l'origine d'un verbe usuel — des plus usuels — du français, et des autres langues issues du latin, en divers pays, dans le substrat d'un idiome disparu : pour les mots les plus courants, la nouvelle langue efface l'ancienne. Comment des gens convertis au latin auraient-ils pu laisser de côté l'un des verbes les plus fréquents, l'un des premiers « enregistrés », constamment entendu, et recourir à la vieille racine d'une langue antérieure ? Ce verbe, en admettant que dans la moitié nord de la Gaule nous ayons affaire à une deuxième racine, n'aurait pas pu être le même dans des pays aussi différents que l'Espagne, la Narbonnaise, l'Italie même. Comment les sujets parlants auraient-ils pu utiliser d'une part le verbe latin le plus usuel de sens « aller » (*IRE*) aux formes prototypes du français *irai*(s), de l'espagnol ou provençal *iria*, de l'espagnol *iba*, *ir*, *yendo*, etc., un deuxième verbe latin très courant (*VADO* je vais, prov. *vau*, ital. *vo* (*vado*) etc., etc.) et entremêler, d'autre part, cette « conjugaison » composite, mais latine, de formes d'une autre langue ? Comment enfin ce mot « indigène » aurait-il pu resurgir d'un fonds prélatin jusque dans le berceau même du latin, avoir été oublié pendant toute la période historique du latin pour reparaitre à l'époque dite de basse latinité ? Non ! De même que sont latines les formes *irais*, *iria*... ou je *vais*, *vau*, *vo*, etc. de même sont latines les racines ou la racine de *andar*(e) -*anar* -*aller* ¹.

*
* *

Un premier problème se pose : si *andare* -*andar* -*anar* se réduisent facilement à l'unité, *aller* peut-il s'intégrer à ce groupe ? Miss Patton rappelle d'abord, en citant Nicholson, pour quelles raisons on ne peut retenir l'explication admise par Schuchardt, Cornu, Meyer-Lübke,

1. Il ne nous échappe cependant pas que des verbes calqués de la langue indigène peuvent doubler les verbes de la langue colonisatrice : ainsi « droper » en Afrique du Nord (arabe *drəb*, frapper puis frapper (la route), double *courir* et *marcher*. Mais il a un caractère nettement argotique ou fantaisiste : -*andare* -*anar* -*aller* sont des mots sérieux et sont seuls : nous leur reconnaitrons malgré tout une origine familière.

Gamillscheg qui ramènent *aller* à AMBULARE : même dans les commandements militaires AMBULATE aurait abouti à *AMBLATE > amblez (cf. SIMULARE > *sembler* et AMBULARE lui-même > a. fr. *ambler*). Tout en reconnaissant d'autre part qu'une solution qui conviendrait à l'ensemble de ces verbes serait la meilleure, elle s'est attachée au seul verbe *aller*. L'étymologie qu'elle présente est en soi admissible, pour le sens et la forme, et même séduisante : *aller* aurait été formé sur un participe antérieur *allé*, issu du latin ALLATUS, participe de AFFERRE (apporter, transporter) qui se rencontre, au passif, à l'époque classique, avec un sens équivalent de celui du verbe aller (littéralement : se transporter à, se rendre à). Il resterait cependant à savoir si AFFERRI, en ce sens, appartenait à la langue parlée courante. Rien ne permet de le penser ¹. Issu de ALLATUS, *aller* n'aurait d'autre part rien de commun par la racine avec *andare* et *anar* auxquels il paraît trop lié pour être d'une origine différente ².

L'étymologie proposée par M. Warren F. Manning (*aller* < AD-ITERARE) soulève d'énormes difficultés phonétiques et paraît bien discutable quand précisément ITERARE a donné *errer* et, en composition, des mots comme a. fr. *enerrer*, *messerrer* (signalés par M. W. F. Manning lui-même) ³.

Du reste une solution qui, comme celles de Miss Patton et de M. W. F. Manning, ne convient qu'à l'un des verbes du groupe *andar(e) -anar -aller*, à celui d'ailleurs qui ne peut pas être à l'origine des autres, n'en est pas une : ces trois verbes de même sens, intervenant aux mêmes endroits (et d'abord aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du subjonctif, de l'impératif, de l'indicatif présents) pour compléter des « conjugaisons » également commencées avec IRE et VADERE, forment indiscutablement une famille. Une explication, pour être valable, doit révéler leur commune origine et celle-ci doit être latine. M. Carlton C. Rice ramène bien *andare -anar -aller* au même *adnare* mais il est forcé de supposer des intermédiaires différents et cela rend son explication peu vraisemblable (*adnare* > *annare* > *annulare* pour « aller » ; *adnare* > **adnatate* > **anni-*

1. Miss Patton cite un exemple tiré de Virgile.

2. Albert Dauzat faisait toutefois venir *anar* puis *andare* de aller. *Études de Ling. Française*, p. 186.

3. Article cité (*Revue Language*, 1937, p. 188-189). M. W. F. Manning établit ainsi sa chaîne phonétique : AD-ITERARE > **ad-itelare* > **adtlare* > **allare*, *alare* > *aller*, *aler*. Tout cela paraît bien théorique.

tare pour *andar(e)*). Il nous a semblé plus naturel d'aller chercher l'origine de *andar(e)* *anar* -*aller* dans le verbe *IRE* lui-même et ses composés, d'épuiser d'abord les possibilités les plus simples de l'étymologie et d'appeler à l'aide les traces restées dans la langue écrite ou sur le terrain, dans les dialectes ou patois que nous présentent les Atlas Linguistiques.

*
* *

Les formes du simple *IRE* étaient linguistiquement faibles à cause de leur brièveté (*EO*, *IS*, *IT*, etc.) : quelques-unes, dissyllabiques, ont pu se maintenir (esp. *ir*, *iba*, *ito*, *yendo*), d'autres se sont renforcées (fr. *irai(s)*, prov. et esp. *iria*) : mais les personnes monosyllabiques n'ont pas laissé de traces. La conjugaison « irrégulière »¹ de ce vieux verbe latin était déconcertante d'autre part pour des néo-Latins, Gaulois ou autres : raison suffisante pour qu'elle ne se soit pas maintenue telle quelle et pour qu'elle se soit « étoffée » ; raison pour nous déterminante de rechercher autour de *IRE* comment a pu se constituer cette troisième forme — ou « série » de formes — qui complète la conjugaison des verbes romans de sens *aller*.

Parmi les composés latins de *IRE* celui qui conviendrait le mieux pour le sens et même la forme est *ADIRE*, car *andar(e)* -*anar* -*aller* indiquent le mouvement *vers* plutôt que le mouvement *à partir* d'un point². Mais en admettant que l'on puisse expliquer le changement de suffixe (*-ar(e)* au lieu de *-ire*), le préfixe *ad-* ne pouvait pas aboutir à *and-* ou à *all-*. *ADIRE* n'est cependant pas à éliminer définitivement.

Nous pensions donc à quelque néo-composé dans lequel une forme *IRE* serait précédée d'un autre adverbe ou préposition quand le hasard a mis sous nos yeux un manuel de langue espagnole de la collection Jean-Bouzet, portant en gros titre *Adelante* !. Nous avons eu l'intuition qu'il y avait là la clef, peut-être double, de *andar(e)* et de *aller*. Il restait seulement à déterminer deux points : l'adverbe *ANTE* qui nous paraissait présent dans *andar(e)*, avait-il laissé la place à un autre — et lequel ? *AD*

1. ...irrégulière parce que la racine se présente avec des alternances, à deux degrés :

racine *ey* + *o* > *eo*

racine *i* + *t* > *it*

2. Le français et le provençal, au moins, ont dû ajouter l'adverbe *en* (inde) pour exprimer l'idée de séparation (je m'*en* vais) : c'est donc que *aller* et *anar* ne l'indiquaient pas par eux-mêmes.

+ ILLA ?¹ — dans *aller* ? Comment s'expliquait d'autre part le suffixe *-er* (au lieu de *-ir*) ?

Adelante lui-même, cet adverbe qui à lui seul est tout un verbe comme *en avant* (ou l'italien *avanti*!), « ici », « là-bas ! », etc..., nous suggérait qu'il fallait partir des formes impératives ou subjonctives-impératives. La 2^e personne du singulier ne nous apprenant rien (puisque'elle est presque partout empruntée à *VADERE*) : il fallait regarder les personnes du pluriel. Le subjonctif-impératif italien *andiamo* (et *andiate*) ne nous a peut-être pas laissé le temps de raisonner aussi méthodiquement et nous a présenté immédiatement des prototypes latins où nous avons cru apercevoir ANTE :

andiamo < *ANDEAMUS < ...

andiate < *ANDEATIS < ...

Nous aurions deux possibilités de les expliquer :

A) soit par ANT(E) EAMUS (allons en avant !) mais il resterait à justifier le *d* — et à vérifier l'existence de cette formule — ;

B) soit par ADEAMUS (subjonctif-impératif d'un composé usuel de IRE, ADIRE- aller vers). En ce cas il faudrait justifier la présence du *n*, si ce n'est pas un phénomène parasite régional, dû par exemple à une attaque forte du mot dans les commandements ou exhortations.

Mais, dira-t-on, si ADEAMUS s'est conservé, pourquoi ADIRE n'a-t-il pas fait de même ? En linguistique il faut souvent se contenter d'enregistrer des faits sans leur chercher des explications rationnelles : l'usage est souvent capricieux. Il est bien connu que dans le passage du latin aux langues romanes ce sont souvent les diminutifs et les fréquentatifs, plus solides phonétiquement et sémantiquement plus « parlants » ou plus évocateurs, qui l'ont emporté sur les mots simples. En ce qui concerne ADIRE nous avons au moins un précieux témoignage pour nous renseigner : le grammairien latin Diomède, dans la 2^e moitié du IV^e siècle, nous apprend que le peuple usait continuellement de ADITO, ADITARE au lieu de ADEO, ADIRE². L'une des raisons pour lesquelles ADITARE s'est substi-

1. Nous constatons, après coup, que nous n'avions rien inventé. M. J. M. D. Ford a supposé que *aller* venait de *ad* + *de* + (*illac*) + *re*.

(Cf. Warren F. Manning article cité p. 186) et C. C. Rice, *article cité*, p. 28, note 8.

2. Renseignement puisé dans l'article cité de M. Warren F. Manning (revue *Language*, 1937, p. 191) qui cite Diomède 1, 345, 1 : « hoc (« adeo, adis ») iteramus « adito, aditas » dictitantes, ut Ennius (trag. 394) « ad eum aditavere ».

tué à ADIRE, ADEO, ADIS.... est la complication de la conjugaison de ce dernier : les alternances de la racine du vieux verbe IRE (et de ses composés) étaient évidemment déconcertantes : l'infinitif IRE (ADIRE) ne répondait pas au présent EO (ADEO) ou du moins les deux formes ne s'inscrivaient pas dans l'un des systèmes de conjugaison (HABEO/HABERE-AUDIO/AUDIRE).

Et pourtant il nous paraît à tous égards préférable de voir derrière *andiamo* le subjonctif-impératif ADEAMUS, forme classique, courante et qui pouvait être restée vivante, même si son infinitif n'était plus employé sous sa forme première mais sous celle d'un fréquentatif assez semblable, tout compte fait. L'exemple de la conservation d'une forme verbale sans son infinitif ne serait du reste pas unique.

Les formes de subjonctif-impératif ADEAMUS/ADEATIS (ou EAMUS/EATIS) parce qu'elles étaient des exhortations, des cris, étaient plus que des formes verbales : on pourrait les désigner sous le nom de « formes-forces » ; elles avaient acquis en quelque sorte une autonomie. Leur valeur assurait leur vie même après l'effacement des infinitifs (ADIRE ou IRE). L'italien nous prouve qu'elles ont survécu : cette langue, si elle a perdu IRE — très tôt croyons-nous — possède en effet un *giamo* issu directement de EAMUS ¹. Séparé de toute façon de IRE par suite de son propre développement phonétique ², *giamo* s'est constitué son propre infinitif *gire* et un indicatif *gimus* ³. L'infinitif *gire* peut du reste avoir bénéficié de l'aide de IRE, il peut même simplement représenter IRE ; celui-ci concurrencé victorieusement par ADITARE et VADERE, ne bénéficiant plus du soutien de formes en *-ir* ou *-i*, aurait non pas disparu mais continué à vivre en « s'alignant » sur son seul temps vraiment vivant : EAMUS > *giamo*.

D'autres formes de IRE et même de ADIRE ont été sauvées par la force de leur valeur, sinon en italien, du moins en provençal et en français lors du désastre général de ces verbes : ce sont, à notre sens, les imparfaits du subjonctif (IREM, ADIREM) qui servaient à l'expression de l'hypothèse et du futur du passé : nous les verrions sous les formes du français *irais* (et *irai*) et du provençal *iria* (et *irai*) : or ces langues ont perdu IRE. Nous retrouverions de même ADIREM sous les futurs de la Suisse

1. Cf. Meyer-Lübke, *Gram. Stor. della Ling. Ital.*, p. 180, n. 1.

2. Le yod de EAMUS s'est sonorisé en *gi-*.

3. Cf. Meyer-Lübke, *ibid.*

Romande *adré, adri, odré*¹. Si l'on refuse l'étymologie que nous avons proposée pour le futur et le conditionnel romans on pourra aussi refuser nos exemples des formes en *-rai(s)* ou *-ria* : ils ne nous étaient ici pas nécessaires : nous les avons seulement invoqués pour appuyer la leçon que nous apporte *giamo* : une forme peut se conserver sans l'infinitif correspondant (puis se constituer un nouvel infinitif — ou rénover son infinitif — et une conjugaison au moins partielle).

ADEAMUS ne pouvait pas être mort au IV^e siècle, bien que l'infinitif correspondant (ADIRE) ait été supplanté en ce temps-là par son fréquentatif (ABITARE) : ce qui nous le prouve c'est que le simple EAMUS n'est pas encore mort puisqu'il vit indiscutablement dans les *yamo, giamo* relevés par Jaberg et Jud² : *andiamo* en est pour nous le parallèle. Dans ces conditions il y aurait encore deux moyens d'expliquer la formation de *andare* :

1° à partir du seul subjonctif-impératif ADEAMUS > ***adiamo* : de la même façon qu'un infinitif *gire* s'est fait — ou refait — à partir de *giamo* (< EAMUS) un infinitif *andare* a pu se former à partir de ADEAMUS > **adiamo*.

Cette création ou constitution pose cependant deux problèmes :

a) pourquoi cet infinitif est-il en *-are* (et non en *-ire* comme *gire*) ? On pourrait supposer qu'au moment où il s'est formé les verbes du groupe *-are* (CANTARE) avaient déjà des subjonctifs en *-iamo* (par analogie de *siamo, abbiamo* < HABEAMUS) et que sur le modèle *cantiamo* on a fait *andiamo* *andare*. Mais il est plus probable que le couple *cantiamo*/CANTARE n'existait pas encore. Car *andare* a dû exister très tôt, comme l'on verra plus loin, avant la constitution des futurs et conditionnels de type roman

1. Nous ferions remonter *adré, adri, odré*... à ADIREM, selon le système suivant que nous avons exposé ailleurs (le *Français Moderne*, avril 1957 et janvier 1958) : ADIR(EM) + éa > *adréa > *adria (conditionnel) et par transposition dans des phrases au présent *adré* (futur).

M. Warren F. Manning (*article cité*, p. 192) veut, après Gauchat, Jeanjaquet, Tappolet, les expliquer par un futur *allera* de *aller* : celui-ci n'est malheureusement pas attesté et la transformation **allera* > *adre* est bien difficile à soutenir !

2. Cf. l'Atlas Suisse-Italien de Jaberg et Jud carte 1584 (« *andiamo* a scegliere » — « allons » choisir —) : les formes *yamo* sont celles de la région romaine, du Sud de l'Italie, de la Sicile ; les formes *andvamo andyam* celles de la Toscane et de l'Italie du Nord.

(puisque ses futurs et conditionnels *andero/anderei* supposent l'existence soit de l'infinitif *andare*, soit du subjonctif *andarem* fait sur le précédent).

b) D'où vient le -n- (*andiamo-andare*) ?

Nous avons déjà invoqué l'influence analogique de ANTE : elle n'est pas à repousser. Une explication qui permettrait de s'en passer serait toutefois préférable. Aussi reviendrons-nous à ADITARE qui n'a pas pu disparaître après le IV^e siècle sans laisser de traces. Nous arrivons ainsi à notre deuxième hypothèse, celle que nous retiendrons finalement :

2° à partir de *aditare*.

Phonétiquement ADITARE devait plutôt aboutir à **adtare* > **attare*. Cette forme n'explique pas *andare* mais pouvait facilement devenir **antare*. On constate en effet de nombreuses *épenthèses* de nasales en italien (invoquons ici l'influence analogique de *ante* s'il le faut) :

REDDERE > rendere

VAPOR > vampa ¹.

Sous l'influence de *adiamo* (et de son *d*) qui formait couple avec lui cet **antare* devenait *andare*, à moins que AD(I)TARE, sous cette même influence, n'ait donné, plus tôt encore, **addare* (> *andare*) ².

En retour **adiamo* devenait *andiamo* et le couple se présentait — très tôt certainement — sous la forme :

andiamo-andare.

Ainsi la constitution d'une association ADEAMUS/ADITARE dont les deux membres se seraient soutenus *mutuellement* pour donner le résultat que l'on vient de voir, permet d'éclairer ce problème, sinon de le résoudre. Loin d'avoir bénéficié de l'analogie de *cantiamo/CANTARE*, le couple *andiamo/andare*, avec sa forme en -iamo originelle, aurait en quelque sorte montré la voie aux autres verbes en -ARE et les aurait aidés à prendre, au subjonctif puis à l'indicatif, des finales -iamo ³.

1. Cf. Meyer-Lübke, *Gram. Stor...*, p. 126. L'exemple de *andito*, accès, (lat. ADITUM) (que Meyer-Lübke explique à partir de *additum*(?) par l'analogie de *andare*) procéderait du même traitement phonétique que *andare* mais ne lui serait pas postérieur : les deux mots remontent à ADIRE ou à ses dérivés.

2. Remarquons ici que Gaston Paris a supposé un **addare* à l'origine de *aller* ; il ne l'a pas rattaché à *aditare* mais à *addere gradum* (cf. Carlton C. Rice, *Romance Étymologies* p. 12) : ceci ne paraît pas très naturel. Retenons du moins que Meyer-Lübke et Gaston Paris ont supposé tous deux une racine *add-* à la base de *andito* et *andare*.

3. Édouard Bourciez a écrit (*Éléments de Ling. Rom.*, p. 507) que l'uniformisation de la finale de tous les subjonctifs puis des indicatifs (sous la forme -iamo) était « due aux

Il nous reste maintenant à expliquer pourquoi le groupe *d + yod* de *andiamo/andiate* n'a pas évolué phonétiquement : *andiamo/andiate* auraient dû aboutir en effet à **anzamo/anzale*, et donner un infinitif **anzare*, formes — doublets — qui se sont d'ailleurs constituées par la suite en Italie à partir du composé *avanti* (*avanzare*, cf. en France *av-ancer*). Mais l'influence préservatrice des formes sans *yod* (*andare, andate*), l'analogie immédiatement établie entre *andare* et DARE, la nécessité de maintenir la marque du subjonctif et indicatif en *-iamo/iate*, et peut-être aussi une prononciation emphatique de la première syllabe *and-* dans les injonctions ou exhortations, ont maintenu l'intégrité de *andiamo/andiate* en face de *andare* et DARE, en face aussi des autres subjonctifs en *-iamo*.

*
* *

L'infinitif *andare* aurait ainsi été formé en Italie, en Toscane probablement, ¹ à partir de ADEAMUS et de ADITARE qui n'avaient plus d'attaches perçues avec un IRE sans doute déjà hors d'usage ; il se serait rapidement étendu dans le monde romain encore facilement accessible : aussi le trouve-t-on sous cette forme en Castille (*andar*). Mais il n'a pas atteint la Roumanie et cela nous indique que sa création est postérieure à la rupture des relations avec la Dacie (année 271). Il n'a pas atteint non plus le Nord de la Gaule dans sa première vague ; sinon nous aurions quelque **ander* ². Cela nous permettrait de préciser que sa création (ou

subjonctifs très usuels *siamo, abbiamo* employés dans les phrases impératives » ; mais, sans avoir soupçonné que *andiamo* pouvait être un subjonctif d'origine, il a pressenti son rôle dans cette affaire : « on doit avoir eu d'abord par extension [à l'indicatif] *andiamo* puis les autres verbes auront suivi. » *An liamo* devait d'autant plus facilement s'étendre à l'indicatif que c'était une forme unique, une survivance.

Quand Meyer-Lübke (*ouv. cité*, p. 180, note 1) considère que « l'indicatif *gimus* (jimius) fut remplacé par le subj. *giamo* (= EAMUS) parce que cette forme était plus fréquente que la précédente, étant renforcée par l'usage fréquent de cette dernière (*giamo*) en fonction d'impératif », il semble bien près de la vérité. On pourrait seulement ajouter que *giamo* est probablement la forme de « fondation » et que *gimus* est analogique (et doit son g à *giamo*, cf. Meyer-Lübke *ibid.*, p. 186).

1. Cf. A. Dauzat, *Études de Linguistique Française*, p. 179 : « L'inspection de l'*Atlas Suisse-Italien* de Jaberg et Jud montre qu'*andare* est une formation toscane ». *Andare* recouvre presque tout le Nord de l'Italie, et la Ligurie en particulier, de laquelle il a passé en Provence.

2. Cf. toutefois l'ancien français *anda* ! que l'on traduit par *oui-da* !

sa diffusion en Gaule) est postérieure aux invasions du v^e siècle qui ont amené le démembrement de cette province romaine ¹.

Nous pouvons aussi la situer dans le temps par rapport à un fait linguistique crucial : l'apparition des futurs et conditionnels de type roman (formes en *-rei/-ro* en italien, *ria-rai* en provençal, *rais/-rai* en français, etc.) : celle-ci se situe entre le iv^e et le vi^e siècle (disparition phonétique des futurs en *-bo* par affaiblissement et effacement du *b* (*v*)). Quelle que soit l'étymologie qu'on attribue à ces formes du verbe italien (*anderei-andero*), qu'elles viennent de *l'infinitif* + *HABEO* ou du subjonctif imparfait latin, *conforme à l'infinitif* et fait sur lui, elles supposent l'existence de *andare* : celui-ci a donc existé, en Italie, avant l'époque de formation des futurs romans ; en Provence les futurs et conditionnels sont *irai* et *iria* (issus de *IRE* ou de *IREM*) : cela porte à penser qu'à la même époque *anar* n'y existait pas ou ne s'y était pas encore imposé ; l'existence d'une forme *anarai*, si elle n'est pas secondaire, nous indique tout au plus que *anar* (ou **anarem*)/*anarai* a pu entrer en concurrence avec *IRE* (ou *IREM*)/*irai* ; mais en France nous ne trouvons aucune forme **alerai(s)* : cela ne montre-t-il pas que les archétypes de *irais* et *irai* étaient parfaitement installés lors de l'apparition de *alare* et que le système qui leur avait donné naissance n'était plus productif ? Ces observations plaident en faveur d'une diffusion progressive de *andare* à travers les pays romans — et de son évolution phonétique concomitante.

Le provençal, gascon et catalan-valencien *anar* résulte d'un traitement du groupe *-nd* particulier à ces régions (ou à une partie de ces régions) : *nd* s'est réduit à *nn* puis à *n* ².

ex. : MANDARE > mannar > manar

cf. valencien *mouna* < MUNDA (annona) ³

Cette transformation s'est produite « quelquefois très tôt » ⁴ : ce serait précisément le cas ici, où *anar* s'est généralisé, comme nous allons voir,

1. Cf. E. Thevenot, *Les Gallo-Romains* (Collection « Que sais-je ? ») « En 475 il ne reste plus guère de romain [dans la Gaule] qu'un territoire exigu, entre Loire et Somme, coupé de l'Italie... »

2. E. Bourciez, *Éléments...* § 179 c.

3. Cf. un article de M. Bataillon sur *la mouna* dans le livre du Cinquantenaire de l'Université d'Alger.

4. E. Bourciez, *Ibid.*

avant que le verbe n'atteigne la moitié septentrionale de la Gaule, dite par la suite « d'oïl ».

*
* *

Pour expliquer *aller* (a. fr. *aler*) avec ce système les difficultés sont apparemment plus grandes. On pourrait penser à une formation parallèle à celle de *andare*. Quand nous invoquons la préposition ANTE (+ EAMUS) pour *andiamo* nous avons supposé, d'après l'exemple de *adelante*, un groupement *ad* + *illa(c)* + *re*, et nous n'avions rien inventé ¹. Mais c'est là une pure hypothèse ; si l'on trouve des adverbes tels que *àlay* (là-bas) en pays d'oc, on ne les trouve plus dans la zone de « aller ».

On pourrait soutenir aussi que « aller » résulte de l'évolution d'un diminutif (*ADITULARE ou *ADITELARE) de ADITARE et cette hypothèse ne serait à dédaigner ni pour le sens ni pour la forme ². La solution est à notre avis plus simple : l'ancien français *aler* ne serait pas autre chose que le méridional *anar* qui, en s'étendant de proche en proche, aurait subi quelque part une altération : la nasale *n* aurait fait place à un *l*. Sous quelles influences et dans quelles conditions ?

On pense d'abord à une dissimilation (*n* pouvant devenir *l*, cf. *ORPHANINUM > orphelin) dans l'expression courante :

s'en anar (cf. limousin *šœ n'ânà*) > s'en alar

nos en anam > *nos en alam (et, au Nord, alons)

Une assimilation a pu se produire dans une phrase où *anar* était suivi ou précédé de *là* (ou de *ila*, *ilè* ³)

anar (aner) (i) *la* > alar (aler) (i) *là* (bas)

vos anetz (i) *là* > vos alez (i) *là* ⁴

Les deux influences peuvent s'être conjuguées :

s'en anar (aner) (i) *là* > **s'en alar* (aler) (i) *là* (bas).

Mais l'on nous a fait remarquer qu'une telle dissimilation ne s'était pas produite dans le Midi. Il nous faut donc rechercher aussi l'origine de la différence entre *aler* et *anar* dans les éléments phonétiques ou les

1. Cf. note 1, p. 116.

2. Elle est du moins bien préférable à celle de M. W. F. Manning (AD-ITERARE > *aditelare > *adtlare > *allare...).

3. *ilà*, *ilè*, *ilo* sont les formes actuelles signifiant *là* dans le couloir rhodanien (*Atlas Ling. du Lyonnais* de Mgr. Gardette, carte 1304).

4. Cf. Atlas Suisse-Italien de Jaberg et Jud. Point 143 : *ālā lāy* (Aoste). Point 140 : *anē lā* (Mt Cenis).

tendances phonétiques qui opposent le Nord au Sud de la Gaule. On pourrait la voir dans le traitement du *a* accentué du suffixe *-are*. Au-dessus de Lyon ce *a* s'est diphtongué très tôt en *ae* (et *a* abouti à *è* vers le VIII^e siècle).

Cette prononciation distendue de la voyelle, jointe à l'attraction de la liquide finale *r*, a pu entraîner le *n* vers le *l* :

anar à > **anaer* à..... > **alaer* > *aler* à....

Mais ce phénomène (*n* > *l*) ne s'est pas seulement produit en Gaule : nous trouvons dans la Vénétie Orientale quelques *alin* ou *alèn* voisins de *anin* (à deux pas de *anden* ou *andemo*)¹.

Fort de ce nouvel indice nous établirons une chaîne ou plutôt une « série » :

andare > *anar* > *alar* (ou *alaer*) > a. fr. *aler*².

Il faut seulement la situer dans l'ordre historique et géographique, en suivre ses cheminements et pour cela en trouver des traces encore vivantes dans la géographie linguistique de la France.

*
* *

L'examen de la carte « aller chercher » de l'*Atlas linguistique de la France* nous montre toute une vaste région où entre *ana*(r) et *ale*(r) se situent des formes *alà* (pour un ancien *alar*) : c'est en gros la région lyonnaise, du département de la Loire au lac de Genève, la Savoie, le Dauphiné, le Jura et la Suisse Occidentale³. Bien que ces régions aient été soumises aux influences venues du Nord aussi bien qu'à celles qui viennent du Midi il nous semble que les *alà* qu'on y rencontre, au moins à l'Est du Rhône, viennent du *anar* méridional. Les Atlas linguistiques nous donnent là-dessus des indices qui semblent probants. « Nous allons » se dit de part et d'autre du couloir rhodanien (département de la Loire et Est de l'Isère et de la Savoie) *alē*, *alā*, (carte n° 27 de l'*A.L.F.*). Ces formes sont en contact avec les *anē*, *anā* du Midi et nettement séparées des *alō*

1. Atlas Suisse-Italien de Jaberg et Jud, carte 1584 : *anin* figure aux points 359, 338, 318 ; *alen* au point 357 ; *alèn* au point 348.

2. Nous nous apercevons, à la fin que Kōrking (cf. Miss Patton, article cité) après avoir obtenu *andare* à partir de *AMBULARE*, établissait aussi cette chaîne *andare*, *anar*, *aler*.

3. L'*Atlas Linguistique du Lyonnais* de Mgr Gardette ne comporte pas, sauf erreur de notre part, de carte *aller* (à l'infinitif).

du Nord par une zone *vā*, *vô*. Ces *alē*, *alā* nous paraissent bien prolonger (avec une phonétique $n > l$) les *anē*, *anā* méridionaux : dans les vallées de la Savoie ou des Hautes Alpes il nous semble que ce sont des formes « indigènes ».

On peut donc supposer que la forme *ala(r)* du Lyonnais et des Alpes n'est pas une forme provençalisée de *aler* : ce serait *anar* qui en « remontant » se serait altéré puis, au-dessus de Lyon, aurait pris le suffixe du Nord(-er). Nous aurions un autre indice de ce que nous avançons dans la conjugaison même de cet *ala(r)* (carte « que j'aïlle » de l'*A.L.F.*) : le subjonctif « lyonnais » est *àle* (var. *àloe*, *àlu*), conforme au provençal *an(e)*, sans le *l* mouillé du français (que j'aïlle) : au Nord de Bordeaux, au contraire, les formes *ày*, *àle*, (avec *l* mouillé) décèlent la « descente » du français ou de la conjugaison » française. Même s'il pouvait être prouvé que ces *alā* lyonnais ou dauphinois sont des « poussées » secondaires du français, cela ne signifierait pas que, plus anciennement, vers les VI^e-VII^e siècles, *anar* n'a pas abouti à **alaër* dans la zone où commençait à se produire le changement de timbre du A final de -ARE.

*
* *

Ainsi le groupe *andar(e)* -*anar* -*aller* ne ferait pas partie de l'ensemble des mots importés à l'origine dans les pays colonisés par les Romains : ce serait un verbe de formation récente fait à partir du subjonctif d'un composé de IRE et de l'infinitif du fréquentatif ADITARE. La diffusion de proche en proche expliquerait ses altérations. Il est certain aussi que *andare* n'aurait pas produit *anar* dans toute la zone actuellement occupée par cette forme ni que *anar*, à son tour, n'aurait pas produit *alar* puis *aler* dans tout le domaine *aler* de l'*A.L.F.* : la transformation s'est effectuée dans des lieux de passage obligés et, de là, les nouvelles formes se sont diffusées. Nous aurions pu situer les lieux de la mutation *anar* > *alar* dans le couloir rhodanien ; le changement *andare* > *anar* ne s'est peut-être pas produit d'abord entre la zone *andare* et le Lyonnais ¹. Mais la forme *anar* — qui s'étend de Nice à Bordeaux — s'était probablement généralisée très tôt et avait atteint du moins la basse vallée du Rhône. Il nous semble que sa diffusion, de la Provence vers le Lyonnais, s'est

1. On considère souvent l'évolution du groupe $nd > nn > n$ comme un fait phonétique « gascon ». Il est tout aussi bien « valencien ».

faite lentement, de proche en proche, en vertu de ce que F. de Saussure appelle la « force d'intercourse ¹ ». L'usage d'un mot d'une telle fréquence, et pour ainsi dire de première nécessité, devait inévitablement se répandre malgré tous les obstacles politiques.

Anar est aussi la forme de la Catalogne et de la province de Valence mais, antérieurement à la mutation, *andar*(e) avait pu atteindre la Castille et l'Ouest de l'Espagne où il s'est conservé. Nous ne connaissons, avons-nous dit, nulle trace d'un *ander* dans le Nord de la France.

*
* *

A l'appui de la solution que nous avons proposée nous pouvons rappeler quelques faits ou indices importants.

Nous faisons, étymologiquement, des diverses formes de *andar*(e)-*anar*-*aller* non un verbe ancien mais un composé (ou un dérivé de ce composé) d'un IRE trop court pour subsister et c'est déjà une satisfaction pour l'esprit.

Dans les diverses langues romanes occidentales ces formes d'appoint apparaissent aux mêmes personnes (1^{re} et 2^e personnes du pluriel du subjonctif-impératif, de l'indicatif ², imparfait de l'indicatif, passé simple, etc.). C'est que, pour toutes ces langues, il a existé quelque part une conjugaison de base, unique, de ce verbe composite de sens « aller » : si les deux premiers éléments sont communs (IRE-VADERE) comment ce troisième ne le serait-il pas ?

Les formes des infinitifs présentent certes de notables et progressives différences (et à cet égard nous aurions relevé une étape supplémentaire) : mais la géographie linguistique permet d'esquisser l'histoire de la diffusion du mot et de rendre compte des variations observées, comme nous l'avons vu :

1^o IV^e-V^e siècles : formation de l'infinitif *andare* (à partir de ADEAMUS/ADITARE) en Toscane ou du moins dans le Nord de l'Italie (Ligurie, Plaine du Pô) : il continue ADITARE, qui avait supplanté IRE et ADIRE, et il se répand sur le pourtour de la Méditerranée occidentale. Toutefois toutes ses « ondes » ne parviennent pas jusqu'en Castille où l'on ne trouve que

1. Anglais « intercourse » (relations sociales, commerce, communications) (*Cours de Linguistique Générale*, p. 280 et note 1).

2. L'occupation de ces positions pourrait s'expliquer précisément par ce fait que ce sont les personnes *originelles* : c'est un argument de plus pour nous.

andar, *anda*, *anduve* et où, par contre, *ir*, *iba*, *yendo*, se sont maintenus.

2° VI^e siècle : *andare* devient *anar* dans le Midi de la France et l'Espagne Orientale.

3° De la fin du VI^e au IX^e siècle cet *anar* gagne de proche en proche, s'altère en *alar* au sud de Lyon, ou en **alaèr* si la mutation s'est produite seulement plus au nord, et aboutit à l'ancien français *aler* ¹.

Les trois formes *anden*, *anin*, *alèn* (nous *allons*) rassemblées dans un petit secteur de la Vénétie nous prouvent bien que les racines *and(are)*, *an(ar)*, *al(er)* sont, aussi, des variantes d'un seul verbe, même s'il y a une grande distance phonétique entre deux d'entre elles ².

Nous avons ainsi été amené à reconstituer un cheminement *inverse* ³, somme toute, de celui auquel pensait A. Dauzat en partant d'un gaulois *alare* « qui l'a emporté dans le Nord de la Gaule et la région alpestre ; *anare* ou sa variante intensive *annare* [l'emportant] dans la région méditerranéenne »... tandis que « *andare* se présente en Castille et en Toscane comme une forme régressive... par réaction contre l'évolution populaire voisine qui amenait -nd- à -nn- » ⁴. Il nous semble qu'il y a plus de vraisemblance à situer l'origine du mot en Italie : c'est à partir de là en effet que le latin s'est étendu sur l'Europe Occidentale qui nous occupe aujourd'hui.

*
* *

L'infinitif *andare* n'est pas la seule forme originelle mais c'est celle qui a servi de base au cours de la diffusion du verbe dans les autres pays romans ; quand la conjugaison s'est répandue, aux mêmes personnes et temps qu'en Italie, les sujets parlants se sont référés à l'infinitif et toutes les formes ont évolué comme lui. Disons, si l'on préfère, que la conjugaison de l'italien *andare* est double au départ (1) ADEAMUS forme de ADIRE — 2) ADITARE).

1. *Alare* est attesté (sous cette forme latinisée) par les Gloses de Reichnau qui sont du VIII^e siècle.

2. Nous trouvons le rassemblement de formes en *and-*, *an-*, *al-* dans le secteur italien des Alpes Pennines (carte 1584 de l'Atlas de Jaberg et Jud). Mais *alèn* (Aoste) vient peut-être de Savoie.

3. Ce n'est pas de propos délibéré que nous avons pris le contre-pied des solutions proposées sur deux problèmes importants : c'est parce que nous y avons été amené à partir du latin.

4. A. Dauzat, *Études de Ling. Fr.*, p. 186.

Dans ces conditions nous voyons la constitution de la « conjugaison », composite ou du « tableau » (pour employer ces termes scolaires à défaut d'autres) du verbe de sens « aller », dans les langues romanes d'Occident, de la façon suivante :

1°) Verbe de départ : IRE

Il a laissé ses traces les plus nombreuses en Castille : mais à l'infinitif il a disparu très tôt sans doute en Gaule ; en Italie il se présente sous une forme différente ; dans ces deux pays il s'est cependant maintenu dans des « temps » à valeurs fortes ¹ :

a) -IREM (dans le Sud et le Nord de la Gaule, cf. prov. *iria*, *irai* et franc. *irai(s)*). Si l'on n'admet pas notre thèse sur l'origine du conditionnel et du futur on doit dire que IRE s'est maintenu dans la périphrase IRE-HABEO.

b) EAMUS (EATIS) > *giamo* (en Italie)

2° 1^{er} Verbe de substitution : VADERE.

Il s'est installé dans la langue populaire de Rome dès l'époque impériale sur les positions où il s'est maintenu jusqu'à nos jours. Il a dû toutefois céder certaines places au nouveau verbe *andare* -*anar* -*aller*.

3° 2^e verbe nord-italien de substitution (issu de ADEAMUS/ADITARE) : *andar(e)* -*anar* -*aller*.

Il aurait pris place d'abord en Italie à l'infinitif et aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du subjonctif-impératif, que nous considérons comme

1. Nous y verrions un indice de plus que les formes en *-rai(s)* ou *-ria* du français, de l'ancien provençal, (et par conséquent de l'espagnol) ne doivent pas leur origine à l'infinitif IRE mais à l'imparfait du subjonctif.

Les formes *aniria*, *aniré* que l'on trouve en provençal et en valencien (cf. Anglade, *Gram. de l'ancien prov.*, p. 278 et Sanchis Guarner, *Grammatica Valenciana*, p. 168) doivent avoir été refaites sur les simples *iré*, *iria*, comme le dit Anglade. Plus exactement nous considérerions que le conditionnel et le futur de *anar* seraient inévitablement retombés sur les seuls vestiges (*iria*, *iré*) laissés par le simple IRE.

La notion « aller » a ainsi disposé d'un double jeu de conditionnels et futurs : les anciens ont influencé les nouveaux.

Mais on pourrait interpréter autrement les formes *anirai* (provençal) et *aniria/anire* (valencien) et penser à un prototype **anir* (en Italie **andire*) issu de ADIRE, en face de *andare/anar*. En ce qui nous concerne nous avons une raison majeure d'y renoncer : nous considérons en effet que le conditionnel est la forme première, antérieure au futur : or le provençal n'a pas de *aniria* : son futur *anirai* ne peut être que secondaire et analogique de *irai*. De toute façon les sujets parlants ont vu, d'instinct, que *anarai* et *irai* exprimaient la même notion et appartenaient en somme au même verbe : aussi ont-ils fait un *anirai*.

ses formes originelles. Puis son subjonctif *andiamo* se serait étendu à l'indicatif présent. Sur l'infinitif enfin se sont formés un participe, un imparfait de l'indicatif, des temps composés, etc...

Ainsi, dans un premier temps, les différences des formes du verbe IRE, encore accentuées par l'évolution phonétique, auraient abouti à la dislocation de sa « conjugaison ». Mais par la suite, à partir des formes conservées d'un composé, la constitution d'un nouveau verbe aurait permis, au fond, à IRE, méconnaissable, de reconquérir beaucoup de positions perdues : d'abord l'infinitif puis, par exemple, le subjonctif présent français (*que j'aïlle* remplaçant *que je voise*)¹.

C'est là une vue d'étymologiste. Aux yeux des sujets parlants *andare* est un verbe différent de IRE (cf. en Castille où ils subsistent l'un et l'autre *comme des synonymes* ou plutôt des verbes de sens très voisins).

*
* *

Conclusion.

Sur les origines des verbes romans *andar(e)* -*anar* -*aller* les linguistes ont tenté toutes les explications, sauf une toutefois : ils ne semblent pas avoir remarqué la parenté, et presque la similitude, entre ADEAMUS et *andiamo*. Ils ne se sont pas attachés non plus à ADITARE. Ils ont sans doute sous-estimé la force de continuité des mots et les liens de filiation des langues romanes avec le latin.

Ce n'est pas par hasard que nous avons recherché l'origine de *andar(e)* -*anar* -*aller* autour du verbe latin de même sens le plus usuel. Lors de la transplantation d'une langue les mots de première nécessité sont évidemment appris les premiers sans difficulté et ne se perdent pas — ou du moins pas entièrement —.

D'autre part la combinaison à peu près semblable de ces trois verbes avec VADERE et IRE pour former une conjugaison composite, dans les langues romanes occidentales, nous incitait à les ramener à l'unité puis à situer, comme il est naturel, leur origine commune en Italie : les différences s'expliqueraient par les traitements subis dans des pays divers et par une diffusion de proche en proche selon cette chaîne :

1. Dans le couloir rhodanien des formes *vô*, *vã* sont encore vivantes à la 1^{re} personne du pluriel de l'indicatif présent. Ailleurs « nous allons » a triomphé.

Toscane : *andare* (cf. Castille : *andar*) — Provence : *anar* — Lyonnais : *alar* (ou *alaër*) — France d'Oïl : *aler* (a. fr.)

Celle-ci commence bien par la forme la moins évoluée ou la moins usée.

Retrouver phonétiquement et sémantiquement, dans *andare* et sa « série », IRE, ou un composé de IRE, a toutes les apparences d'une découverte. Le subjonctif-impératif ADEAMUS était assez fort — forme et valeur — pour garder une existence propre, malgré le naufrage des autres formes, et justifier notre idée. Il a pu « s'accrocher » aussi à l'infinitif parent ADITARE, bien vivant au IV^e siècle, et successeur effectif de ADIRE.

Nous sommes parti de ANTE, à tort peut-être, mais cela n'a pas d'importance puisque cet adverbe nous a conduit à *andiamo* ; dès lors il ne s'agissait plus d'une hypothèse mais d'une interprétation de forme. L'italien *giamo* nous a permis de corroborer cette interprétation et en quelque sorte de faire une vérification d'étymologie. Il nous a apporté un autre secours : il nous a montré qu'à partir du subjonctif-impératif une conjugaison pouvait se constituer, ou au moins se reconstituer, partiellement.

A vrai dire nous avons construit notre explication sans remarquer l'existence de *giamo-gimo-gire*. Ces trois formes n'arrivaient-elles pas pour nous apporter une preuve scientifique — une double preuve ? Certes elles ne donnent pas le moyen de faire une vérification *directe* de l'étymologie proposée (et de la constitution d'une nouvelle conjugaison) ; nous pouvons du moins vérifier sur le verbe simple ce que nous avons attribué à un composé. Cette possibilité est presque providentielle : toutes les explications touchant l'origine des langues romanes sont-elles mieux confirmées ? Nous avons le sentiment que notre interprétation n'était pas une vue de l'esprit : grâce à *giamo-gimo-gire* nous en sommes à peu près sûr. D'après EAMUS/*giamo* un infinitif *gire* s'est formé ou régénéré : d'après ADEAMUS/*adiamo* un infinitif *andare* aurait pu être créé : l'influence de ANTE en expliquerait peut-être le -n ; mais pour justifier celui-ci et la finale-*are* (en face de *gire*) il vaut mieux recourir à ADITARE : le couple *andiamo/andare* ne serait pas autre chose que le représentant évolué dès le VI^e siècle de ADEAMUS/ADITARE. Sa formation ne fait pas beaucoup plus de difficulté que celle — indiscutée — de *giamo/gire* à partir de EAMUS/IRE. Si ADEAMUS/ADITARE n'appartenaient pas exactement au même verbe c'étaient deux formes particulièrement vivantes, l'une de la notion « *allons* » (au moins au même titre que EAMUS), l'autre de la notion « *aller* » : elles se seraient d'autre part alignées l'une sur l'autre en se prêtant un appui mutuel, à la suite de l'effacement de ADIRE.

Au terme de cette communication, nous aurions trouvé dans le subjonctif-impératif *andiamo* la « forme-clé ¹ », ou l'une des deux « formes-clés », de *andare* -*anar* -*aller*.

Formes presque semblables (compte tenu de l'évolution phonétique normale), formes de grande fréquence ², ayant le même sens, dans un même pays, *ADEAMUS* et *andiamo* peuvent-elles être étrangères l'une à l'autre ? Est-il croyable que *ADEAMUS* — et l'*ADITARE* envahissant du IV^e siècle — aient cessé de vivre quand nous trouvons à l'autre extrémité du « pont latin » *andiamo* et *andare* ? Les « mystères » de la langue française et des langues romanes seraient sans doute moins nombreux que l'on n'a cru si l'on voulait bien remonter au latin parlé, classique et vulgaire : *andare* doit découler de la source latine comme *venir(e)* ; *anar* ne semble pas pouvoir s'expliquer sans un *andare* préalablement constitué ni *aller* sans *anar* ³ — ou sans *ADITARE* → **ADITELARE*.

Alger.

A. LANLY.

1. En utilisant des « postulats » linguistique, sémantique, phonétique. Si nous avons raison ce ne serait pas encore « la faillite de l'étymologie phonétique » (pour reprendre le titre d'un ouvrage de Gilliéron).

2. *adire ad urbem* (cf. Cic. Verr. 4, 26) et *adire* + nom de ville (cf. Non cuivis homini contingit adire Corinthum (Horace, Épître I, 17) sont des constructions courantes et familières.

3. Cette esquisse avait été envoyée à la composition quand Mgr Gardette nous a signalé la parution de l'intéressant article de M. G. de Poerck dans *Etymologica* (ou *Mélanges Wartburg*) : « aller, essai de définition sémantique et d'étymologie. »

D'après les Gloses de Reichnau et des exemples anciens l'auteur considère que le sens premier de *alare* est « partir » et que par conséquent son étymologie doit être recherchée dans un verbe signifiant « partir ». Dans ces conditions *alē* serait le continuateur du latin *ABLATUM*, participe de *AUFERRE*.

Nous ne pouvons plus examiner cette thèse comme il conviendrait. Disons cependant que *allatum*, invoqué par Miss Patton, nous paraîtrait plus conforme au sens et même à la forme de « allé ». Peut-on d'autre part tirer de quelques exemples une indication formelle sur le sens premier de *alare* ? Dans d'autres exemples anciens « aler » a le sens que nous appellerons normal. Exprimant proprement l'action d'un sujet en marche ou en déplacement, aller marque surtout la direction vers un point ; il implique nécessairement aussi l'éloignement d'un autre point. Parfois ce dernier aspect peut dominer mais le fait que la langue ait dû, en ce cas, ajouter « en » (s'en aller) n'indique-t-il pas quel était le sens naturel de aller — conforme à celui de *ADIRE* ?

AFFERRI comme *AUFERRI* nous apparaissent seulement comme des équivalents sémantiques, des synonymes imagés de *IRE* ou *ADIRE* : ils sont à ces derniers verbes comme « se rendre » ou le populaire « s'amener » sont à aller et venir ; et ils n'expliquent ni *anar* ni *andare*.

Remarquons que M. G. de Poerck citant quatre ou cinq exemples d'ancien français (*Passion*) où figurent les formes *anaaz*, *anned*, *annar*, admet implicitement que *annar* et *aler* sont des formes différentes d'un même verbe.